

Vos questions / nos réponses

Codeine

Par [melanie206](#) Postée le 12/04/2022 19:07

Bonjour je suis une très grosse migraineuse depuis l'âge de 13 ans. J'avais trouvé mes soins codéine et relpax parfait...sauf que la sécu a interdit à mon dr de m'en prescrire... considéré qu'il m'en prescrivait trop..6 boîtes pour 15j..du coup je me retrouve depuis hier sans rien...je travaille dans la vente je suis constamment debout..la nuit dernière mes jambes m'ont fait tellement souffrir à en pleurer.manque de codéine? Que faire ? Est-ce qu'un psychiatre ou un centre d'addiction me prescrirait un substitut ou de la codéine en diminuant ? Là je ne suis vraiment pas bien c'est horrible..cela fait 10 ans que j'en prend. Et sous prétexte que la charmante ex de mon mari travaille à la sécu elle a signalé à la sécu mes médicaments...que faire ? Aidez moi. Mes migraines reviennent de dingue,ma sciatique cervicales aussi..tout ça été parti avec la codéine..je trouve ça tellement abusé de supprimer de la codéine tout ça à cause de bon à rien ..

Mise en ligne le 14/04/2022

Bonjour,

L'arrêt brutal de la prise de médicaments à base de codéine entraîne un ensemble de symptômes, appelé syndrome de sevrage, similaires à ceux observés à l'usage d'autres opiacées. Parmi les symptômes, sont observées, entre autres effets, des douleurs profondes des membres, des crampes musculaires. Ces symptômes varient d'une personne à l'autre et dépendent également de l'ancienneté et de la fréquence de consommation. Vous décrivez une consommation ancienne et très régulière, aussi nous comprenons bien votre souffrance.

Un syndrome anxieux, un sentiment de malaise et d'angoisse peuvent également être associés à ces symptômes physiques, ce qui n'aide en rien pour s'apaiser.

Il nous semble important de vous informer que ces manifestations débutent généralement 24h après l'arrêt de la consommation pour atteindre un pic entre 48 et 72 heures pour disparaître ensuite généralement après une semaine environ. Nous vous joignons le lien de la fiche « opioïdes » extraite de notre site.

S'il est possible de se libérer seule d'une consommation d'opiacées, il nous semble important effectivement de vous rapprocher d'un professionnel de santé qui saura prendre en compte ce qui relève des douleurs liées au sevrage et celles liées à une pathologie. Il existe aujourd'hui d'autres traitements antimigraineux, il existe également des lieux de prise en charge spécialisés sur les migraines.

D'autre part, afin de faire le point et d'évaluer l'éventualité de la mise en place d'un traitement de substitution, des professionnels de santé spécialisés sur la question des dépendances proposent des consultations individuelles, confidentielles et non payantes. Elles se déroulent dans des structures spécialisées sur l'accompagnement en addictologie.

Nous ne disposons d'aucune indication de votre département de résidence pour vous orienter, aussi nous vous joignons ci-dessous le lien « adresses utiles » qui vous permettra d'effectuer votre propre recherche.

Si vous souhaitez être aidée dans cette recherche, vous pouvez également nous contacter de façon anonyme et gratuite 7 jours/7 par téléphone au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h ou par chat de 8h à minuit.

Avec tous nos encouragements,

Bien cordialement

Autres liens :

- [Opioïdes](#)
- [L'aide spécialisée ambulatoire](#)